



# STRATÉGIE PAUVRETÉ EN PAYS DE LA LOIRE #1

Septembre 2023

## Conférence régionale des acteurs du Pacte des solidarités le 7 novembre à Angers



### CONFÉRENCE RÉGIONALE PACTE DES SOLIDARITÉS EN PAYS DE LA LOIRE

Une journée d'étude, deux thèmes :  
Transition écologique et solidaire  
Précarité en milieu rural

Angers, Maison de Quartier des Hauts-de-Saint-Aubin  
Mardi 7 novembre 2023, 9h30-16h30 (accueil dès 9h)

Inscription obligatoire via [ce lien](#)



La conférence régionale 2023 des acteurs du Pacte des solidarités en Pays de la Loire se tiendra le mardi 7 novembre prochain à la Maison de Quartier des Hauts-de-Saint-Aubin à Angers.

Au programme : présentation du nouvel atlas régional de l'INSEE sur la pauvreté dans la région, point sur le déploiement du Pacte des solidarités en Pays de la Loire, ateliers thématiques sur deux thèmes : (i) transition écologique et solidaire et (ii) précarité en milieu rural.

Plus d'information à venir [ici](#).

## Accès aux droits | Trois lauréats régionaux de l'appel à projet « Territoire zéro non recours »

Plus de 30 % des Français ne font pas les démarches pour avoir accès aux droits auxquels ils peuvent prétendre.

Trois collectivités en Pays-de-la-Loire sont lauréates dans le cadre de l'appel à projets « Territoire zéro non recours aux droits » sur les 39 projets retenus au niveau national : la Communauté de communes du Pays de la Châtaigneraie en Vendée, la ville de Chemillé-en-Anjou en Maine et Loire, ainsi que Redon Agglomération.

Prévue par la loi 3DS de février 2022 et complémentaire au chantier de la solidarité à la source, cette expérimentation bénéficiera des financements du Pacte des solidarités. Elle permettra de lancer des initiatives de **lutte contre le non-recours aux droits sociaux en mobilisant une pluralité d'acteurs** : collectivités, associations, caisses de sécurité sociale, bailleurs sociaux... Elle vise à conduire des démarches ciblées d'information et d'accompagnement des personnes vers leurs justes droits : accès à la prime d'activité, à l'AAH, au RSA, au CEJ, mais aussi au chèque énergie, aux APL ainsi que l'accès aux services publics et aux droits dits connexes.

D'une durée de trois ans, elle sera suivie par un comité d'évaluation national dédié, présidé par Nicolas DUVOUX, président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce comité a pour mission de contribuer à **documenter le phénomène du non-recours** et d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre pour y répondre.

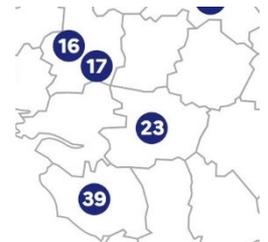
17 Redon Agglomération

Maine-et-Loire

23 Commune de Chemillé-en-Anjou

Vendée

39 Communauté de communes  
du Pays de La Châtaigneraie



La Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie en Vendée est la première dans la région à s'engager dès 2023. Le lancement du projet a eu lieu le mercredi 26 juillet en présence de Nicole CHABANNIER, sous-préfète de Fontenay-le-Comte, François GAUTIER, commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du Préfet de la région Pays de la Loire, Pierre HENRIET, député, Valentin JOSSE, président de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie, Meidhi VERMEULEN, directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail et des solidarités et les partenaires.

Soutenue par l'État à hauteur de 361 000 € sur trois ans, l'expérimentation de la Châtaigneraie repose sur un travail transversal et partenarial renforcé adapté aux caractéristiques du territoire, en lien étroit avec la collectivité, mobilisant notamment la Caf de la Vendée, Pôle emploi Vendée, la MSA Loire-Atlantique – Vendée, l'Assurance Maladie de la Vendée et des associations.

Plus d'informations [ici](#).



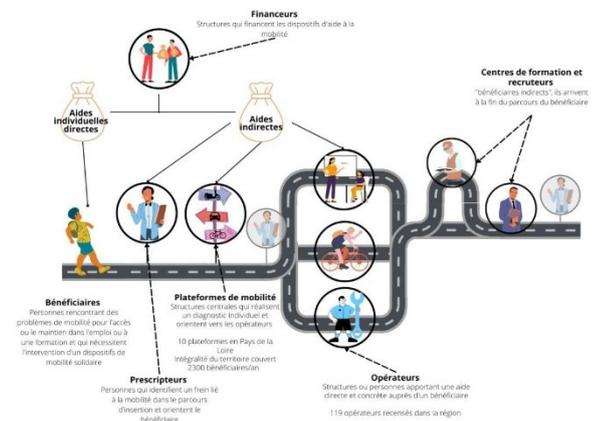
## Mobilité solidaire | Mobilité solidaire à vocation d'insertion professionnelle : la feuille de route régionale

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement) a réalisé pour le compte du commissariat à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des Pays de la Loire une étude sur les services de mobilité solidaires en région Pays de la Loire. De nombreux acteurs ont été sollicités tout au long de la démarche (région, conseils départementaux, DREETS, DREAL, EPCI, employeurs, prescripteurs, centre de formation, bénéficiaires, opérateurs), pour construire une connaissance partagée et définir une feuille de route commune.

Après un comité de pilotage en mai, **une cinquantaine d'acteurs de la mobilité solidaire de la région s'est réunie le 1<sup>er</sup> juin à Angers à l'occasion d'un atelier de travail.**



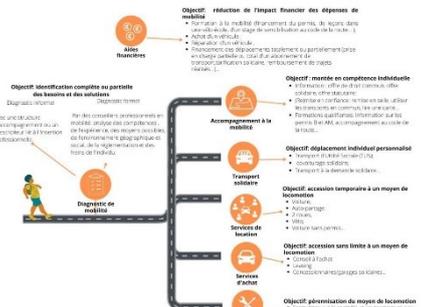
Dans le prolongement de l'étude du Cerema, ils ont échangé lors d'un atelier participatif sur le déploiement de la feuille de route visant à **définir les contours d'une offre socle**. Un enjeu clé à l'intersection des chantiers France Travail et du Pacte des solidarités sur l'insertion, avec la levée des freins à la reprise d'emploi, et l'accompagnement solidaire de la transition écologique.



Prochaines étapes :

- Un [webinaire à destination des EPCI](#) est programmé le 29 septembre 2023 de 9h à 10h30.
- Le prochain atelier régional aura lieu le jeudi 12 octobre 2023.
- COPIL régional « mobilité solidaire » d'ici fin 2023.

Plus d'informations : [Mobilités solidaires pour l'insertion professionnelle : Un état des lieux et des pistes d'action en Région Pays de la Loire](#) - Etudes & méthodes – Janvier 2023 - Cerema



## Appel à projet | Appel à projet « Renforcer la prévention et la lutte contre la pauvreté en Pays de la Loire »

Lancé le 6 avril 2023 par le commissaire à la lutte contre la pauvreté, l'appel à projets 2023 « Renforcer la prévention et la lutte contre la pauvreté en Pays de la Loire » s'est clôt le 16 juin 2023. **200 dossiers ont été déposés. Après examen par l'ensemble des services de l'Etat concerné, 92 dossiers ont été retenus.** L'Etat mobilise **1,8 millions d'euros en 2023** pour soutenir les projets retenus. Dans le cadre du Pacte des solidarités, un **accompagnement aux enjeux d'impact social** sera proposé aux lauréats. Pour mémoire, l'AAP porte :

✓ 3 axes : Expérimentation innovante et ; Action de structuration de l'offre ; Coopération et mutualisation entre acteurs.

✓ 8 thématiques : Agir dès le plus jeune âge ; Accès aux besoins fondamentaux et renforcer la lutte contre la grande exclusion ; Repérer les situations de fragilité et orienter; Soutenir l'insertion des jeunes les plus précaires ; Développer les démarches d'aller-vers ; Améliorer l'insertion socio-professionnelle par la levée des freins dits périphériques ; Développer l'accompagnement solidaire de la transition écologique ; Soutenir la participation et le pouvoir d'agir des personnes.

Plus d'informations [ici](#)



PAYS DE LA LOIRE



Ouverture du dépôt des candidatures de l'appel à projets  
Clôture du dépôt des candidatures de l'appel à projet

06/04/23  
16/06/23

## Petite enfance | Service public de la petite enfance et du Fonds d'innovation de la petite enfance

➤ **Service public de la petite enfance** : La Première ministre a conclu le 1<sup>er</sup> juin à Angers le Conseil national de la Refondation dédié à la petite enfance. L'occasion de lancer le service public de la petite enfance (SPPE) et d'annoncer que 200 000 places de crèche seront ouvertes d'ici à 2030 (100 000 places supplémentaires d'ici à 2027), afin de lever l'un des plus importants freins à l'emploi. 5 milliards d'euros supplémentaires pour la petite enfance sont prévus d'ici la fin du quinquennat, conformément à l'engagement du président de la République.

👉 Dossier presse accessible [ici](#)

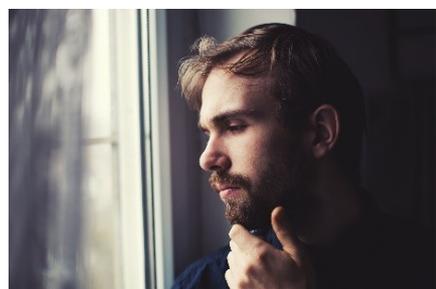


➤ **Fonds d'innovation de la petite enfance** : Le ministère des solidarités a lancé un fonds d'innovation pour la petite enfance, doté de 10 millions d'euros, dont 383 693 € pour les Pays de la Loire financés à parts égales par l'État et la CNAF. Il a pour objectif d'accompagner des territoires « accélérateurs » du déploiement du service public de la petite enfance, présenté par la Première ministre. Il permettra de soutenir des projets innovants et inspirants, renouvelant le cadre d'intervention des modes d'accueil et des autorités qui les soutiennent, afin de construire avec les professionnels des territoires les solutions de demain pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles.

Un nouvel appel à projets a été ouvert jusqu'au 31 août dernier. Le comité de sélection composé du commissaire à la lutte contre la pauvreté, des Caf de la région et de la DREETS se réunira courant octobre.

👉 Plus d'informations ici : [Fonds d'innovation pour la petite enfance : appel à projets | Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées](#)

## Jeunes en rupture | Repérer, remobiliser et accompagner les jeunes en rupture : un appel à projets pour couvrir les zones non couvertes de la région (CEJ - JR) – 2<sup>ème</sup> vague - Loire-Atlantique, Sarthe et Vendée



Un nouvel appel à projets vient d'être lancé afin de sélectionner de nouveaux porteurs de projets sur les territoires non couverts de la région : **Loire-Atlantique, Sarthe et Vendée**. L'objectif de cet appel à projet est d'apporter un accompagnement spécifique et renforcé aux jeunes en grande difficulté qui, en raison de freins liés à leur parcours, peuvent se trouver exclus ou en marge de l'offre d'accompagnement existante. Une animation régionale de l'ensemble des porteurs de projets sera proposée conjointement par le commissaire à la lutte contre la pauvreté et la DREETS.

Sont attendus des projets spécialement dédiés à ce public et une articulation solide entre le porteur et la ou les Missions locales du territoire, depuis la remobilisation des jeunes ciblés jusqu'à l'accès à l'emploi ou à l'activité durable.

Les principaux objectifs de l'AAP sont les suivants :

- Une démarche d'aller-vers pour repérer les jeunes en rupture ;
- Une démarche d'accompagnement vers la Mission locale en vue de l'ouverture du CEJ et de l'insertion socio-professionnelle du jeune ;
- Un co-accompagnement dans le cadre du CEJ construit avec la mission locale et le jeune, prévoyant des actions adaptées à sa situation, et relevant d'une prise en charge globale (logement, mobilité, santé...), dans le but de sécuriser son accompagnement vers l'emploi durable ; un suivi le cas échéant du jeune après sa sortie du CEJ afin de lui permettre de poursuivre sereinement son parcours d'insertion professionnelle.



L'appel à projet sera clos le **26 septembre 2023 à 23h59**.

👉 Plus d'informations sur l'AAP [ici](#).

**STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

#FranceSolidaire

prolongées en 2023 avec échéance harmonisée au 31 décembre 2023, et les futurs Pactes locaux des solidarités à partir de 2024.

Les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS-PP) de la région et le commissaire à la lutte contre la pauvreté ont conduit au printemps 2023 des comités de pilotage avec les conseils départementaux de la région afin d'une part d'effectuer un bilan des conventions 2022 et d'autre part de négocier les conventions au titre de 2023.

L'exercice de négociation s'est achevée avant l'été et les conventions sont actuellement votées ou en cours d'examen par les assemblées délibérantes des collectivités. Au total, au plan régional en 2023, l'Etat mobilise plus de 6,3 millions d'euros dans le cadre d'engagements contractualisés avec les conseils départementaux et Nantes métropole pour intensifier l'action de lutte contre la pauvreté et d'insertion en Pays de la Loire. Ces engagements réciproques se traduisent par la mise en œuvre d'actions assorties d'objectifs mesurables et d'indicateurs de résultats, permettant de renforcer les coopérations entre les acteurs et d'instaurer une meilleure articulation entre leurs interventions, en cohérence avec leurs champs de compétences respectifs. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les Pactes locaux des solidarités ont vocation, dans un cadre renouvelé, à prendre le relai des CALPAE.

**6,3 millions d'euros** mobilisés en 2023 au plan régional

**Pacte des solidarités | Diagnostics préalables aux futurs Pactes locaux des solidarités : les comités installés dans chaque département et avec Nantes métropole**

Les pactes locaux des solidarités constitueront le nouveau moyen de contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales, pour la période 2024 et 2027 dans la suite des conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi. Dans tous les départements de la région ainsi qu'avec Nantes métropole, une démarche de diagnostic préalable à la signature de ces contrats a été lancée avant la pause estivale. Ce diagnostic préalable doit mettre en regard les besoins de la population et l'offre de services existante en deux étapes successives :

✓ Dresser un état des lieux permettant de comparer les besoins du territoire avec l'offre de service existante sur plusieurs domaines d'actions pour chacun des **4 axes du pacte des solidarités**.

✓ Sur la base des résultats et travaux issus de cet état des lieux, un comité de suivi du diagnostic sera chargé à partir du second semestre 2023 de définir des **pistes d'actions prioritaires qui serviront de socle pour l'élaboration et la signature des pactes locaux des solidarités**.

Les acteurs des solidarités du territoire devront travailler ensemble en fonction de leur domaine d'intervention sur le pilotage et la gouvernance de ces diagnostics territoriaux, afin de garantir une action concertée et efficace. Le pilotage est assuré par le Préfet, la commissaire à la lutte contre la pauvreté et le conseil départemental (et la métropole pour Nantes Métropole).

**Le processus étape par étape**



**Observation sociale | Relance du groupe de travail « Pauvreté » de la Plateforme d'observation des solidarités**

La plateforme régionale d'observation des solidarités (POS) a pour objet de **produire une connaissance partagée et utile aux acteurs régionaux et locaux des phénomènes sociaux de la région**. Financée par la DREETS et animée par le Compas, elle contribue à l'observation, l'analyse et l'évaluation des politiques publiques permettant d'éclairer la situation économique et sociale de la région et de mieux cibler l'action de l'Etat et de ses partenaires au profit des usagers et des territoires. La plateforme compte 3 groupes de travail.

PLATEFORME D'OBSERVATION DES SOLIDARITÉS  
- LE GROUPE DE TRAVAIL PAUVRETÉ -

Objectifs de la Plateforme

Recenser, mettre à disposition et valoriser les informations disponibles  
Repérer et analyser les besoins en matière d'observation, d'étude et de diagnostic  
Veiller et promouvoir les études

Elle se divise en 3 groupes de travail :  
Le GT MUPM  
Le GT Aide alimentaire  
Le GT Pauvreté



Prochaine rencontre :  
Vendredi 20 octobre 2023 - 10h-12h  
Ordre du jour :  
- Insee : Présentation du panorama de la pauvreté  
- Echange autour des nouveaux indicateurs sélectionnés pour une future publication

2024 - Format des rencontres

- Point de conjonction par chaque partenaire sur les phénomènes et évolutions récentes de la pauvreté
- Présentation d'une étude récente réalisée par un partenaire
- Echange sur une thématique proposée à l'avance :  
1ère thématique de l'année :  
« Les demandes invisibles et la pauvreté en milieu rurale »

Réalisation DIBERT DEVI - GFCF - Juillet 2023 - <https://www.nousavonsdeschances.fr/>

octobre prochain.

[Plateforme d'observation des solidarités des Pays de la Loire \(www.pos-pays-de-la-loire.fr\)](http://www.pos-pays-de-la-loire.fr)

Précarité alimentaire | Appel à projets « Mieux manger pour tous »

L'appel à projet régional s'est clôturé le 30 juin dernier. Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de la transformation de l'aide alimentaire et de la lutte contre la précarité alimentaire pour laquelle le gouvernement mobilise en 2023 de nouveaux moyens à hauteur de 60 M€ pour mettre en place un fonds d'amorçage pluriannuel pour les **nouvelles solidarités alimentaires**. L'AAP vise à développer des alliances locales de solidarité alimentaire « producteurs associations collectivité », de soutenir des expérimentations portant la transformation de l'organisation de la lutte contre la précarité alimentaire, de soutenir des actions de solidarité des projets alimentaires territoriaux et couvrir des zones blanches.

Plus d'informations [ici](#).

**LES OBJECTIFS DU PROGRAMME « MIEUX MANGER POUR TOUS »**

**Au niveau national : 40 M€**  
Garantir des approvisionnements plus durables et plus sains aux associations d'aide alimentaire et aux 4 millions de personnes qui en bénéficient :  
À l'horizon de la fin du quinquennat, nous souhaitons que les approvisionnements de l'ensemble des réseaux d'aide alimentaire soient conformes aux recommandations du Programme national nutrition santé, notamment concernant les 5 fruits et légumes par jour.

**Au niveau local : 20 M€**  
Favoriser le développement des approvisionnements de qualité, de proximité et locaux et soutenir des :

- « alliances locales de l'alimentation » entre producteurs, associations, bénéficiaires et collectivités ;
- projets alimentaires territoriaux dans leur participation aux actions de lutte contre la précarité alimentaire ;
- expérimentations portant la transformation de l'organisation de l'aide alimentaire (transferts monétaires, prix réduits, groupements d'achats, jardins solitaires, etc.)
- la couverture des zones blanches

Aide alimentaire | Visite de la Banque alimentaire de la Vendée



Visite le 16 août 2023 des nouveaux locaux de la Banque alimentaire de la Vendée à La Roche-sur-Yon par le commissaire à la lutte contre la pauvreté, avec la DDETS de la Vendée.

**325 000 euros y ont été investis par l'Etat via France Relance et la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté**, pour mieux répondre aux enjeux en matière de précarité alimentaire. En 2022, 1,8 millions de repas ont été distribués à près de 10 000 bénéficiaires dans les 81 points de distribution partenaires du département.

## Transition écologique et solidaire | Conférence inversée de la FAS des Pays de la Loire : « Comment concilier transition écologique et justice sociale ? »



Le commissaire à la lutte contre la pauvreté a participé à l'assemblée générale de la Fédération des acteurs de solidarités de la région Pays de la Loire et notamment à la conférence inversée qui a abordé le thème de la **transition écologique**. Agnès MICHELOT a retracé l'histoire et les enjeux de la notion de transition écologique juste. Elise OGER, travailleuse sociale au sein de l'Association Les Eaux Vives - Emmaüs, a présenté le travail qu'elle mène avec un groupe de salariés engagés sur la RSE. Blandine EGENT, responsable

structure du secteur social. Un débat avec les participants sur les inégalités a permis de réfléchir aux impacts de la transition écologique sur l'accompagnement et le travail social.

La FAS de Pays de la Loire poursuit son travail sur la transition écologique juste grâce au soutien de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté régionale.



## Service civique | Rencontre avec Unis-Cité Pays de la Loire

Rencontre avec les jeunes en mission de service civique à Unis-Cité à Nantes le 12 juin dernier. L'occasion pour les volontaires d'échanger sur leur mission, leur parcours de vie, leur expérience et d'apporter leurs idées sur la lutte contre l'exclusion.

La Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté poursuit son soutien à Unis-Cité en Pays de la Loire en 2023, notamment pour le déploiement du **programme Booster**.



## Étude | Lancement d'une étude du CESER sur les pauvretés en Pays de la Loire



La commission santé-social mène actuellement de larges auditions sur les territoires pour rencontrer les élus, les services de l'Etat et des collectivités et des organisations et bon nombre d'associations, tous acteurs de la prévention et de la lutte contre les précarités auprès des Ligériens. Le commissaire à la lutte contre la pauvreté a été auditionné à cette occasion.

👉 Retour sur l'audition [ici](#).

## Parentalité | Inauguration de la Maison des familles à Nantes

Ouverte en octobre 2015, la Maison des Familles de Nantes Saint-Herblain est un lieu d'entraide ouvert aux parents et à toute personne concernée par l'éducation des enfants. Les parents peuvent y venir seuls ou avec leurs enfants. Implantée dans le quartier prioritaire du Grand Bellevue, la Maison des Familles est un lieu d'accueil chaleureux, gratuit, sans conditions ni inscription, ouvert à toutes les familles en journée. Elle favorise la rencontre et permet d'échanger et d'agir ensemble sur toutes les questions qui concernent la vie de famille et l'éducation des enfants.



La Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté a participé au déploiement de l'offre de la Maison des familles depuis deux ans. **L'inauguration des nouveaux locaux a eu lieu le 26 mai dernier au Grand Bellevue.**

## Actualité nationale

### Nomination de la nouvelle ministre des Solidarités et des Familles

✓ Mme Aurore BERGE a été nommée ministre des Solidarités et des Familles le 20 juillet 2023.

### Annonce du « pass colo »

✓ La ministre des Solidarités et des Familles a annoncé le 27 juillet 2023 un « pass colo » pour **faciliter l'accès aux colonies de vacances pour 80% des enfants dès 2024. 200 à 350 euros par enfant pour les familles qui touchent « jusqu'à 4000 euros de revenus »**. Une mesure qui fait partie de « tout ce qui sera annoncé avec la Première ministre début septembre, dans le cadre du Pacte des solidarités ».

## Ressources, études et outils

### Privations matérielles | Etude de l'INSEE sur les privations matérielles



Début 2022, en France métropolitaine, **9 millions de personnes, soit 14,0 % des personnes vivant en logement ordinaire, sont en situation de privation matérielle et sociale**. A retenir :

✓ Cet indicateur repère les personnes ne pouvant pas **couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante parmi treize**, comme pouvoir chauffer son logement à la bonne température, s'acheter des vêtements neufs, accéder à Internet ou se réunir avec des amis autour d'un verre ou d'un repas au moins une fois par mois.

✓ Parmi l'ensemble des difficultés déclarées, celle liée au **chauffage** du logement est en forte augmentation : début 2022, 10 % des personnes vivent dans un ménage qui n'a pas les moyens financiers de chauffer correctement son logement, contre 5 à 7 % entre 2014 et 2021.

✓ La proportion de ménages déclarant ne pas pouvoir se payer une semaine de **vacances** hors du domicile dans l'année augmente début 2022 (24 %, contre 22 % début 2020), alors qu'elle baissait tendanciellement depuis une dizaine d'années.

✓ Le risque de privation augmente fortement en **milieu rural** : les habitants des zones rurales ressentent davantage que les autres la hausse des prix de l'énergie, leurs dépenses en chauffage et carburants étant plus élevées. Début 2022, la fréquence des situations de privation matérielle et sociale augmente nettement par rapport à 2020 dans les communes rurales (+2,0 points).

✓ Les **familles monoparentales** et les **familles nombreuses** sont les plus exposées au risque de privation.

✓ Les adultes en situation de privation matérielle et sociale sont plus **isolés**, et se sentent plus fréquemment exclus de la société.

✓ Le risque de privation matérielle et sociale en France est proche de la moyenne européenne.

🔗 [La part des personnes en situation de privation matérielle et sociale augmente en 2022](#), INSEE Focus, n°304, 20/07/2023

**9 millions de personnes en situation de privation matérielle en France**

### Prestations sociales | Prime d'activité en Pays de la Loire



En Pays de la Loire, **257 000 allocataires et 480 000 personnes couvertes avec leurs familles bénéficient de la prime d'activité, soit 12,3% de la population ligérienne. 628 M€ environ ont été versés l'an passé par les Caf-Allocations familiales et les MSA - Mutualité Sociale Agricole de la région et financés par l'Etat.**

✓ « La revalorisation de la prime d'activité, suite au mouvement des Gilets jaunes, a permis de limiter le phénomène des travailleurs pauvres. », bilan au 6 mars 2023 du [Secours Catholique-Caritas](#) de la Stratégie de lutte

contre la pauvreté.

✓ « Les effets de la revalorisation sont les plus élevés pour les ménages des trois premiers déciles ; cette revalorisation a ainsi contribué à abaisser le taux de pauvreté monétaire de 0,6 point en 2019. », [DREES](#), 10 mars 2022.

🔗 Plus d'informations [ici](#).

🔗 Consultez vos droits, effectuez vos démarches – [Mes droits sociaux](#)



## Inégalités des chances | Etude France Stratégie : « Ce qui compte le plus »

Quel est l'impact de notre sexe, de la profession de nos parents, de l'endroit où on grandit, du pays d'origine de nos parents sur nos revenus d'activité perçus pendant la première partie de notre vie active ? L'étude de 100 000 parcours individuels permet d'établir des constats clairs sur les caractéristiques qui influencent (ou non) les trajectoires des individus.

🔗 Plus d'informations [ici](#) et [ici](#).



### Autres enquêtes et études :

✓ [Enquête de la FAS sur la canicule](#) – 26 juillet 2023

✓ [Les trois quarts des bénéficiaires du RSA sont pauvres monétairement](#) – Etudes et résultats N° 1273 - Paru le 7 juillet 2023 - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

**Partageons nos agendas, nos actualités, nos projets.  
N'hésitez pas à nous envoyer vos actualités ou vos publications sur LinkedIn.**

Vous pouvez être ajouté ou retiré de la liste de diffusion de cette lettre d'information en faisant la demande auprès de [pactedessolidarites@pays-de-la-loire.gouv.fr](mailto:pactedessolidarites@pays-de-la-loire.gouv.fr)



**Commissaire à la lutte contre la pauvreté**